

Retraites : la lutte continue !

CINQ RAISONS DE JOINDRE LA BATAILLE DES SALAIRES À CELLE DES RETRAITES :

1 Nos salaires n'augmentent pas, nos retraites manquent de ressources



L'inflation a atteint 6 % en 2022 (et plus de 6,3 en février 2023 sur 1 an, source INSEE) Avec des hausses de prix très importantes sur les biens de première nécessité : alimentation (+14,8%) , énergie (+14,1%) , etc.

Or nos salaires n'ont pas bénéficié de hausses générales.

Le SMIC a été augmenté de 1,81 % mais cela ne s'est pas répercuté sur l'ensemble de l'échelle des salaires.

Le point d'indice des fonctionnaires n'a augmenté que de 3,5% en 2022 après quasiment 10 années de gel.

Dans nos secteurs privés, les cadres et professions intermédiaires ont été renvoyé-es à des hausses individuelles de salaire (primes) ou à l'intéressement (PPP chez CGI) et à la participation.

Résultat : les salaires des cadres et des professions intermédiaires ont baissé de 3,6 et 3 % en euros constants en 2022.

Dans le même temps nos retraites manquent tendanciellement de moyens car leur calcul est indexé sur les salaires. Or ceux-ci augmentent trop peu pour que notre niveau de vie ne décroche pas au moment du passage à la retraite.

2 Le capital refuse de partager les richesses

Depuis les années 1970 notre travail est de moins en moins rémunéré au profit du capital. Chaque année la part des salaires dans les richesses que nous produisons diminue au profit de celle des dividendes versés au patrons et aux actionnaires.

La chute de la part des salaires dans la valeur ajoutée

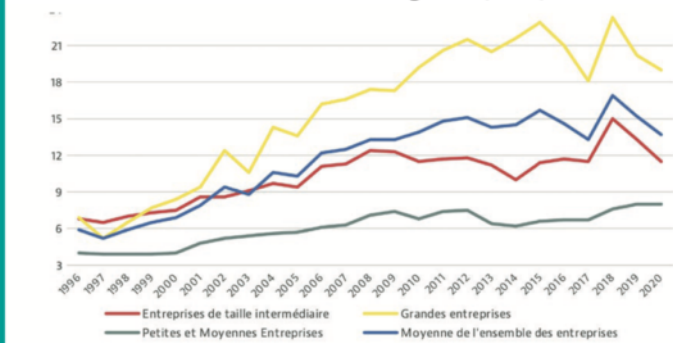
Part des salaires dans la valeur ajoutée brute des sociétés non financières



Source: Insee
Note de lecture: La part des salaires des salariés dans la valeur ajoutée des sociétés non-financières était de 64,8 % en 2021.

Vingt-cinq années d'explosion du coût du capital

Part des actionnaires dans le revenu global (en %)



Source: Banque de France.
Note de lecture: En 2020, la part des actionnaires dans le revenu global des grandes entreprises était de 19 %.

Une logique que l'on retrouve à CGI

Plutôt que de mieux rémunérer notre travail et donc d'amputer leurs rémunérations, le patronat nous propose de l'intéressement (PPP chez CGI) ou de la participation. Ces dispositifs visent très fréquemment à financer des plans d'épargne d'entreprises ou de

branche. Cela s'apparente à de la retraite par capitalisation, un système de retraite dans lequel les niveaux de pensions ne sont pas garantis. A la différence de notre système par répartition financé par les cotisations des travailleur·ses qui est un système à prestation définie (le niveau de la pension est garanti).

3 Le gouvernement refuse, lui aussi, de faire des choix politiques forts



Année après année les gouvernements successifs ont vidé les moyens alloués à nos retraites.

Dans le secteur privé cela prend la forme d'exonérations de cotisations sociales. Ainsi chaque année les employeurs sont exonérés du paiement de 18 milliards d'euros de cotisations retraites—

tandis que le gouvernement en cherche 12 pour sa réforme. C'est un manque à gagner pour nos retraites par répartition.

Dans le secteur public le fait de supprimer des postes de

fonctionnaires malgré les besoins croissants, génère là aussi un manque à gagner pour nos retraites. La non prise en compte des primes dans le calcul de la retraite induit en outre une perte importante de niveau de vie au moment du passage à la retraite, et particulièrement pour les cadres plus impactés par l'individualisation des salaires.

La réduction des "dépenses publiques" dans lesquelles le gouvernement classe les dépenses de fonction publique et nos cotisations sociales est un choix politique assumé par Emmanuel Macron.

C'est au nom de ce choix que le gouvernement entend réformer nos retraites. Il ne cache d'ailleurs pas qu'il souhaite augmenter l'âge de la retraite pour pouvoir dans le même temps supprimer progressivement un impôt de production, la contribution sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE).

4 Gouvernement et patronat veulent individualiser nos salaires et nos retraites

En l'absence de hausse générale de salaires nous sommes renvoyé·es à des négociations salariales individuelles, à des primes à la performance, à de l'intéressement. C'est la fin des garanties collectives, chaque personne doit faire jouer son rapport de force individuel pour espérer vivre dignement de son travail. Dans ce contexte les discriminations et l'épuisement professionnel prospè-

rent. Et **le patronat se nourrit de la concurrence entre salarié·es.**

En l'absence de moyens pour nos retraites nous sommes renvoyé·es aux solutions individuelles (épargne, solidarité familiale, retraite par capitalisation) pour garantir le maintien de notre niveau de vie au moment du passage à la retraite.

5 De bons salaires permettent pourtant de financer de bonnes retraites

Une simple hausse générale de 5 % de l'ensemble des salaires du secteur privé rapporterait 9 milliards d'euros de cotisations sociales pour nos retraites.

Augmenter de 5 % le point d'indice de la fonction publique représenterait 1,25 milliard € de cotisations retraites. Si le point d'indice avait suivi l'inflation depuis

2010, ça ferait 5 milliards d'euros de cotisations supplémentaires dans les conditions actuelles.

Dans des entreprises les salarié·es se mobilisent pour obtenir des hausses de salaires et ont gagné, **osez l'action et rejoignez les forces vives de la CGT CGI.**



Adhérer à la CGT-CGI

Aperçu des salaires d'embauches en début de carrière revendiqués par la CGT au niveau interprofessionnel en comparaison des pratiques de CGI* :



Ce salaire initial doit progresser de manière linéaire pour doubler au terme des 20 premières années de carrière.



* CGI fait une différence de traitement entre régions et Paris et en fonction d'un classement qu'elle opère parmi les établissements d'enseignement supérieur.

La CGT revendique :

- ◆ Des hausses générales de salaire
- ◆ L'indexation des salaires sur les prix par la remise en place de l'échelle mobile des salaires
- ◆ Une réelle égalité entre les femmes et les hommes avec des sanctions fortes en cas de non-respect
- ◆ Une revalorisation des salaires en début de carrière, pour tenir compte des qualifications attestées par les diplômes
- ◆ La retraite à 60 ans à taux plein avec 75% du dernier salaire

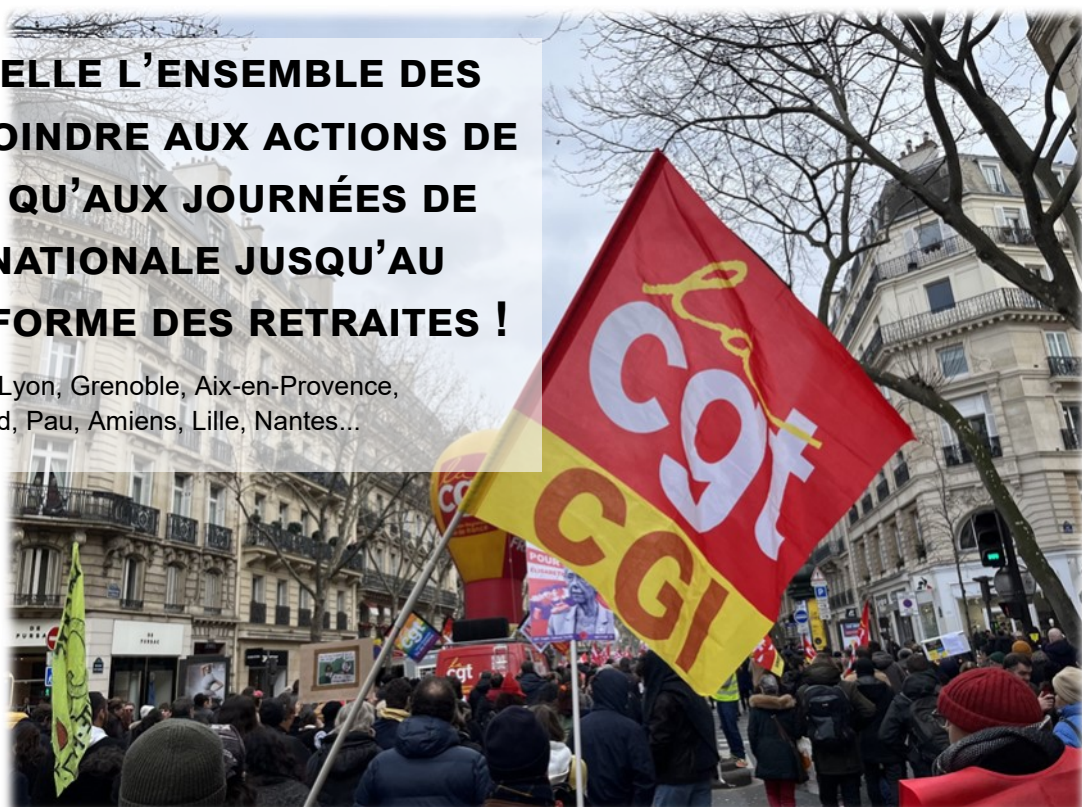


LA CGT-CGI APPELLE L'ENSEMBLE DES SALARIÉ·ES À SE JOINDRE AUX ACTIONS DE PROXIMITÉ AINSI QU'ÀUX JOURNÉES DE MOBILISATION NATIONALE JUSQU'AU RETRAIT DE LA RÉFORME DES RETRAITES !

Rejoignez-nous à Bordeaux, Paris, Lyon, Grenoble, Aix-en-Provence, Strasbourg, Brest, Clermont-Ferrand, Pau, Amiens, Lille, Nantes...

SIGNEZ LA PÉTITION CONTRE LA RÉFORME DES RETRAITES

Cliquez ici

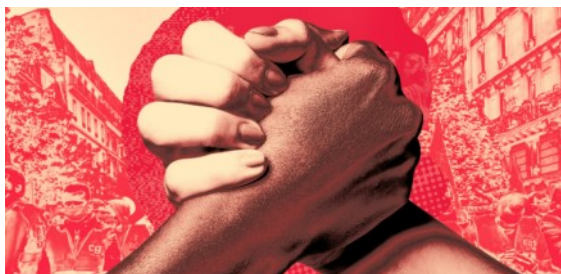


Elections pro à CGI : à toi de jouer !

**Pour ne plus subir
Pour agir et lutter**

Pour soi et pour les autres

Deviens représentant-e du personnel



Tu veux des représentant-es dynamiques et proches de toi ? Un collectif qui n'a pas peur de s'opposer à la direction pour défendre les salarié-es ? Un syndicat qui revendique et qui informe ? Une organisation proche de tes valeurs ? **Ne cherche plus, rejoins nous !**

Krach financier : comment s'en sortir ?

De l'argent, il y en a pour les banques, mais pas pour les retraites, les salaires ou la sécurité sociale...

La faillite de la Banque Californienne SVB suivie du Crédit Suisse a été « gérée » par **une injection massive de près de 700 Milliards de \$** en dehors de « toutes les règles du système néo libéral » ! Ces 2 banques sont absorbées respectivement pour un Euro symbolique par HSBC et UBS. Ce sont les premiers dominos pouvant entrainer tout le « système dollar » en place depuis 1971.

Ces injections massives de monnaie sans production physique créent la base de l'(hyper)inflation en occident.

➔ L'article complet [ici](#).

Sophie Binet élue secrétaire générale de la CGT

A l'issue du 53ème congrès confédéral de la CGT, Sophie Binet, 41 ans, a été élue secrétaire générale de l'organisation.

Au cours de son parcours syndical, **elle s'est notamment illustrée lors de la mobilisation étudiante victorieuse contre le CPE** en 2006 (avec l'UNEF).

Secrétaire générale de l'Union générale des ingénieurs, cadres et techniciens de la CGT (UGICT-CGT), elle est également connue pour **son action en faveur de l'égalité professionnelle** entre les femmes et les hommes. Sur ce thème, la CGT-CGI avait réalisé avec elle une série de vidéos que vous pourrez retrouver [ici](#).

Dès sa première prise de parole, elle a réaffirmé la volonté de la CGT d'aller **jusqu'au retrait de la réforme des retraites**.



“SEUL LE RETRAIT DE CETTE RÉFORME PERMETTRA DE PASSER AUX VRAIES PRIORITÉS : L'AUGMENTATION DES SALAIRES, L'AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL, LA QUESTION ENVIRONNEMENTALE CONTRE UN CAPITALISME QUI DÉTRUIT NOTRE PLANÈTE.”

Sophie Binet, le 31 mars 2023

Contacts CGT-CGI

Mail : contact@cgt-cgi.com

Twitter : [@CgtCgiFrance](https://twitter.com/CgtCgiFrance)

Délégué Syndical Central

Pascal GIFFARD BOUVIER 06 11 83 78 27

FGDC

Arnaud GUIHENEUF
06 63 70 25 84

Alexandre COCAGNE
06 30 01 63 67

Thierno BAH
06 01 16 77 86

Grand-Ouest

David CROCHU
06 76 01 24 20

Daniel MENUET
06 85 24 45 21

Yoann TOUATI
06 24 69 10 74

EUCRM

El Bachir MOUTIK
06 63 96 63 62

TPSHRM

Jacques SANCHEZ
06 85 62 20 29

André LE CHUITON
06.98.94.15.67

CBC

Randja KANOUNI
06 99 87 85 06

Grand SUD

Pascal GENTY
06 95 69 74 02

Franck ELIES
06.10.65.38.96

FS

Éric MARCOU
06 38 40 56 18

Grand-Est

Sylvie DAMON
06 69 40 27 14

Saïd BOUTAHRA
06 47 78 66 26